

MOTION DE MICHEL AGUET
POUR FAVORISER LA CREATION D'EMPLOIS A PULLY

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1) Préambule.

Après une cinquantaine d'années de boom économique ayant succédé à la deuxième guerre mondiale, depuis le début du 21 siècle nous traversons des crises économiques à répétitions.

Ces crises, tout d'abord à caractère conjoncturel se sont transformées progressivement en crises combinées, comportant également une composante structurelle devenant de plus en plus importante.

Le développement économique fulgurant de la Chine, devenue fabrique du monde ainsi que de l'Inde, possédant les meilleurs teams d'informaticiens de la planète, qui exportent leurs produits et leurs services dans le monde entier à des prix hors concurrence, changent fondamentalement la donne.

Parallèlement, la concentration d'énormes réserves financières entre les mains de pays producteurs de pétrole et de gaz telles que les Emirats Arabes, la Fédération de Russie, le Venezuela et quelques pays Africains entraîne un déséquilibre financier et également environnemental mondial à travers la pollution induite par la combustion des dits carburants fossiles.

De son côté, l'Europe avec un peu plus de 600 millions d'habitants est loin d'être unie sur le plan politique et économique et chaque Etat applique souvent le chacun pour soit. Notre vieux continent est victime de la lourdeur de son passé industriel et économique historique. Dans ce concert de nations, la Suisse fière de sa neutralité, poursuit son chemin solitaire et nous en percevons déjà les conséquences négatives dans de nombreux secteurs, dont par exemple celui des banques.

Quant aux USA, ils donnent l'impression de se replier sur eux-mêmes, sauf dans le domaine militaire où leur rôle de gendarmes du monde péjore gravement les finances du pays.

Dans ce contexte de mondialisation, la maxime : PENSER GLOBAL ET AGIR LOCAL est des mieux venue.

Le jeudi 8 octobre 2009 le journal 24H informait que le chômage des jeunes entre 20 et 29 ans dans le Canton de Vaud a augmenté de pratiquement 60% en un an. Et le chômage progresse également dans les autres classes d'âges de 3,8 % à 5,4 % en un an.

En ce qui concerne la Commune de Pully, selon les dernières données fournies par les offices de statistiques SCRIS (VD)-SECO (Fédéral), l'évolution du nombre total de chômeurs a passé en une année, d'octobre 2008 à septembre 2009 de 260 à 361 personnes, soit une augmentation de 101 personnes représentant pratiquement 40%. Même si ce nombre, dans l'absolu, n'est de loin pas le plus mauvais du Canton de Vaud, sa forte progression est elle inquiétante, et nous savons pertinemment

qu'elle se traduit souvent par des difficultés personnelles, familiales, de santé et sociales.

Le tableau ci-dessous donne pour Pully les augmentations en % annuelles arrêtés en septembre 2009 en fonction des classes d'âges.

Classe d'âges	Augmentation de chômeur en % (oct 2008 – sept 2009 à Pully)
20 à 24 (ans)	33 %
25 à 29	56 %
30 à 34	56 %
35 à 39	30 %
40 à 44	39 %
45 à 49	56 %
50 à 54	59 %
55 à 59	10 %
60 et plus	30 %
Total	39 %

Devant un tel constat nul ne peut rester les bras ballants.

2) Développement.

La Commune de Pully, à travers son service social et l'ORP régional sont à l'écoute des personnes sans emploi, les aides à retrouver du travail le plus rapidement possible et en cas d'échec distribuent des indemnités de chômage. Mais tout un chacun sait que le chômage n'est pas une solution à terme et dévalorise les personnes tant sur les plans moral que financier. Ce filet social est nécessaire, mais de loin pas suffisant pour la plupart des bénéficiaires qui ne souhaite qu'une chose, c'est de retrouver un travail valorisant et assurant leur indépendance financière.

Comme on peut le constater, un emploi stable et valorisant est le nerf de la guerre, or cela ne va plus du tout de soi dans le contexte d'aujourd'hui.

Or ce qui manque cruellement à Pully actuellement, c'est une structure agissant en amont, qui contribue à favoriser la création de places de travail adaptées à la formation de nos jeunes et des personnes sur le marché du travail, et ceci tout autant dans les activités de services publics, parapublics et surtout dans l'économie privée. Loin de la pensée du motionnaire d'une économie dirigée de type marxiste-léniniste avec des plans de relance. En effet tout un chacun sait que la création d'entreprises et l'emploi dans une démocratie ne se décrète pas d'un coup de baguette magique !

Il faut en effet mettre en place toutes les conditions cadres pour attirer les entrepreneurs et les entreprises qui créent des places de travail adaptées à la formation des employés locaux et bien entendu si possible de durée pérenne. Il faut se préoccuper, entre autres, de l'adéquation entre ces nouvelles entreprises et le niveau de formation des demandeurs d'emplois, même si une certaine souplesse des collaborateurs et de rigueur au travers de formations continues spécifiques.

En effet, accueillir à Pully des entreprises de très haut niveau, qui n'emploient par exemple que des traders internationaux et des consultants de haut vol, devant être déplacés d'Angleterre ou des USA et qui de plus n'ont même plus besoin des services logistiques d'un secrétariat, puisque tout est traité par courriel électronique, est peut-être prestigieux pour la Commune, mais ne présente que très peu d'intérêt dans la situation présente.

La sympathique réunion annuelle de la Municipalité de Pully avec les chefs d'entreprises domiciliés sur la Commune et louable, mais tout à fait insuffisante dans le contexte actuel.

On constate par exemple que la vallée de Joux avec 6000 habitants, soit le tiers de la population de Pully dispose d'une Association pour le Développement Economique (ADAEV). Rien de tel à Pully !

Au sein de l'administration cantonale vaudoise, le Service de l'Economie, du Logement et du Tourisme (SELT) et le Service du Développement Territorial (SDT) sont responsables de la mise en œuvre de la Politique des Pôles de Développement Economique (PPDE). Ces organismes des pôles de développement économique assument la conduite opérationnelle dans les périmètres identifiés. Ces organismes sont généralement composés d'un représentant de l'association régionale (Responsable local du développement économique), d'un représentant de la Commune, de représentants du SELT et du SDT, de représentants des propriétaires terriens, ainsi que d'un membre du DEV (service du Développement Economique Vaudois). La volonté des communes de développer de manière renforcée certains périmètres définis et cohérents est à l'origine de la politique des pôles.

Ces Associations souvent à caractère public-privé (Partenariat Public-Privé PPP) peuvent également s'appuyer sur les structures Cantonales ainsi que le Centre Patronal et la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie (CVCI).

Les associations de pôles régionales sont au nombre de 11. Nous faisons partie de la région Lausanne qui comporte jusqu'à ce jour : le Parc scientifique d'Ecublens (PSE), l'Ouest lausannois, la Blécherette (le Mont sur Lausanne-Romanel) et Vennes (Epalinges). On constate qu'il n'existe rien dans l'Est lausannois. On pourrait donc très bien envisager la région : Pully, Belmont, Paudex, Lutry et Cully (Lavaux-Ouest)

Les objectifs principaux d'un pôle économique sont entre autres de :

- Bénéficier d'un environnement performant,
- Profiter de facilités administratives et économiques très importantes,
- Disposer de main d'œuvre qualifiée et adaptée,
- Evoluer dans un cadre magnifique et préservé ...

Pully ne peut plus se contenter caricaturalement d'être la cité dortoir de Lausanne, cette dernière étant supposée se préoccuper à elle seule de l'emploi, en effet en général on est jamais si bien servi que par soi-même ! Et ceci surtout dans la situation économique actuelle.

Parallèlement, la création sur notre Commune d'une zone d'activités industrielles, commerciales et de services serait souhaitable dans ce cadre.

Cette proposition de mise en place d'un pôle régional Lavaux-Ouest est indispensable aussi bien en période de crise de l'emploi, comme nous la vivons actuellement, mais doit également jouer un rôle essentiel à terme dans le cadre du marketing territorial, clés du succès dans la compétition internationale d'un monde de plus en plus globalisé et compétitif.

3) Conclusion

La MOTION POUR FAVORISER LA CREATION D'EMPLOIS A PULLY propose au Conseil communal de Pully de prendre acte du Préambule et du Développement de la dite Motion et de confier, en principe, la responsabilité à la Municipalité de Pully, en collaboration étroite avec les communes de la région Est-Lausanne, le Canton de Vaud ainsi que des représentants de l'économie privée, la création d'une Association régionale (Lavaux-Ouest).l'Association ayant pour but de faciliter l'implantation d'entreprises industrielles, commerciales et de services sur la Commune de Pully ainsi que dans les communes voisines, en prenant en compte que les places de travail créées soient prioritairement en adéquation avec les compétences professionnelles des employés et cadres résidents et de la région. .

Le motionnaire propose, en pratique, le renvoi de cette Motion à une commission ad hoc du Conseil Communal pour qu'elle donne son préavis au corps législatif.

Je vous remercie de votre attention et vous présente, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, mes meilleures salutations.

Pully, le 30 octobre 2009

Michel AGUET
Conseiller communal